DEMANDE DE CNI/PASSEPORTS POUR UN MINEUR

Horaires d'ouverture

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Les Mardis : de 08h30 à 17h30 sans interruption

Le 1er samedi de chaque mois.

Tél : 03.85.42.54.54

La présence du mineur est obligatoire pour les dépôts.
Par ailleurs, s'il a plus de 12 ans, le mineur devra être présent également au retrait du titre d'identité.

*Dépôt des demandes **UNIQUEMENT SUR RDV** à prendre en ligne sur* https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr ou sur le site de la mairie : https://www.saint-remy71.fr Rubrique Vie pratique – Titres d'identité
Rendez-vous le : …… A ……
Possibilité de suivre l'évolution de la demande avec le n° de demande qui figure sur votre récépissé : https://www.passeport.ants.gouv.fr

Pièces à fournir

☐ **Pré-demande** à effectuer en ligne sur https://passeport.ants.gouv.fr et imprimer le récapitulatif de la pré demande avec le numéro et le QR Code. (ou se munir du numéro d'enregistrement).
Ou retirer un dossier en mairie : Cerfa n°12101*02
☐ **1 photo d'identité couleur récente** (moins 6 mois) (1) **NON DÉCOUPÉE** et en parfait état conforme aux normes.
☐ **1 justificatif de domicile récent (moins d'un an)** : original + photocopie

- **Si le mineur habite avec ses deux parents** : justificatif de domicile au nom d'un des parents.
- **Si le mineur vit habituellement chez l'un de ses parents** : justificatif de domicile du parent chez qui l'enfant a sa résidence habituelle (original+photocopie).
- **Si le mineur est en garde alternée** : justificatif de domicile de chaque parent et CNI de chaque parent (original + photocopie) + jugement de divorce ou convention conclue par les parents.

☐ **Carte d'identité du parent qui fait la demande** : **original** + photocopie.
☐ **Timbre fiscaux dématérialisés** (3) : **CNI** 25 € en cas de perte ou vol
PASSEPORTS : 17 € (-de 15 ans)
42 € (+ de 15 ans)
☐ **Carte d'identité** (original + photocopie recto/verso)
☐ **Passeport** (original + photocopie des 4 premières pages)

Votre enfant et vous-même êtes hébergés chez quelqu'un

☐ Justificatif de domicile aux nom et prénom de l'hébergeant (original + photocopie)
☐ Attestation écrite datée et signée par l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui.
☐ Pièce d'identité de l'hébergeant (original + photocopie)

Vous souhaitez que votre enfant utilise un nom d'usage (double nom)

Fournier, même si le nom d'usage figure déjà sur le document d'identité à renouveler :
☐ Autorisation écrite de l'autre parent ou attestation su l'honneur d'information à l'autre parent.
☐ Pièce d'identité de l'autre parent (original + photocopie)

Durée de validité :

CNIS : 10 ans
Passeport : 5 ans

Tout document d'identité non retiré dans un délai de 3 mois sera détruit.

(1) Photos couleur

Sur fonds uni et clair, 35*45, nette et en bon état, récente (moins de 6 mois), tête nue, visage dégagé, de face, expression neutre, bouche fermée.
Il est conseillé d'enlever ses lunettes afin de ne pas masquer les yeux et éviter les reflets.

(2) Justificatifs de domicile

Facture eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe ou mobile, avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer non manuscrite, quittance d'assurance logement. Les factures électroniques sont acceptées, les lettres de relance ou de rappel, les échéanciers ne le sont pas.

(3) Timbres fiscaux

Le timbre fiscal dématérialisé devra être acheté sur le site timbres.impots.gouv.fr ou auprès des buralistes disposant d'un agrément.